



PROJET ÉDUCATIF TERRITORIAL

A N N E X E 5

ACCUEIL DE LOISIRS ADOLESCENTS
« ESPACE JEUNES »

ANNEXE 5

PROJET PÉDAGOGIQUE : ACCUEIL DE LOISIRS ADOLESCENTS « ESPACE JEUNES »

— L'Espace Jeunes

Le service Éducation Loisirs Jeunesse développe des animations dans le cadre de son accueil de loisirs adolescents, qui vise à développer des activités de loisirs construisant un lien social entre générations, quartiers et communautés, participer à l'ouverture sur le monde et à toutes formes de cultures, participer à la lutte contre les inégalités sociales et culturelles, par des équipements et des activités accessibles à tous, et offrir un lieu de rencontre et d'activités adaptés à leurs besoins.

Pour ce faire, l'accueil de loisirs adolescents propose pendant les vacances scolaires (excepté Noël), des projets et des programmations riches en activités.

Il accueille des jeunes de 11 à 17 ans, du lundi au vendredi, entre 13h et 19h ou entre 8h30 et 19h pour les journées entières, au groupe scolaire MOULIN NEUF, 880 route d'Antibes à Biot.

Dans le cadre de cet accueil, plusieurs formules sont proposées :

Le multi activités : programmation diversifiée avec possibilité de s'inscrire à la semaine ou sans mercredi.

Une passerelle est mise en place pour les enfants scolarisé en CM2. Ceux-ci ont la possibilité de s'inscrire soit à l'accueil de loisirs adolescents ou enfants.

Dans le cadre du multi activités, et à la demandes des mineurs, le groupe sera découpé en deux soit « Pré Ados** (10-13 ans) et Ados* (14-17ans).

Ces temps sont encadrés par le directeur de l'accueil de loisirs et les animateurs. De nombreux prestataires extérieurs interviennent également sur ces temps d'activités et sont toujours assurés sous la responsabilité du directeur et encadrés par des professionnels compétents et diplômés, dans le respect de la réglementation en vigueur.

Enfin, hors cadre de l'accueil de loisirs adolescents, des séjours hivernal et estivale pour les 11-17 ans sont organisés par la municipalité, en partenariat avec des entreprises extérieures répondant à un appel d'offre dans le cadre d'un marché public.

— Règles et procédures

Règles de la structure :

- Réglementation SDJES
- Bâtiment / Sécurité
- Préfecture
- Projet éducatif
- Projet pédagogique
- Assurance
- Documents administratifs

Procédures de la structure :

- Budget de fonctionnement
- Procédures d'urgence (ADRET, Canicule...)
- Règlement intérieur
- Fonctionnement
- Recrutement
- Organisationnel (personnel, structure : public)
- Partenaires / prestataires

— Moyens de la structure

Particularités de la structure

- Accueil des mineurs sur la demi-journée et la journée : 3 demi-journées lundi mercredi et vendredi et 2 journées mardi et jeudi
- Accueil des élémentaires CM2 sur la période estivale
- Accueil des enfants porteur de handicap
- Travail en soirée
- Transport de mineurs avec des véhicules mairie

Moyens techniques

- Bâtiments municipaux
- Restauration scolaire tous les jours (repas sur place et pique-nique)
- Transport municipal

- Location de transport (marché public)
- Infrastructures de la commune

Moyens financiers

- Budget de fonctionnement regroupant les dépenses liées au fonctionnement de la structure
- Investissement
- Subvention CAF et Département
- Participation familiales

Période	Nombre d'agents (moyenne)	Nombre d'heures prévues au budget (par agent)
Février	3 A + 1 D	45h semaine et 7h de réunion
Printemps	4 A + 1 D	45h semaine et 7h de réunion
Juillet	6 A + 1 D	45h semaine et 7h de réunion
Août	4 A + 1 D	45h semaine
Toussaint	5 A + 1 D	45h semaine et 7h de réunion

— Champ relationnel

VUE GLOBALE

- Service communication : communication journal municipal, réseau sociaux, site de la ville, Nice Matin
- Service police municipale : sécurité
- Service restauration collective : alimentation
- Service techniques : transport matériel / travaux divers
- Service ALSH : optimisation des outils et des moyens
- Service des sports : réservation des infrastructures de la ville
- Service GUPII : inscription, dossier familles
- Services finances : gestion budgétaire
- Service RH : personnel
- Service Transport : Bus municipale, location
- Service informatique : logiciel téléphone
- Service Direction Générale des Services
- Service propreté : société LHMS
- PMI
- Les élus
- Mr le Maire

— Le projet « Passerelle »

OBJECTIF GÉNÉRAL	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS (sera capable de)	MOYENS	ÉVALUATION DE MON ACTION
- Favoriser l'intégration des futurs collégiens (élèves CM2), sur les loisirs ados pendant la période estivale	- Se familiariser avec les futurs camarades - Découvrir et trouver sa place dans la structure ados - Développer la communication auprès des élèves de CM2	- Temps d'échanges et de discussions - Charte Ados Citoyen : responsabiliser les plus grands pour accompagner les plus jeunes - Laisser la possibilité aux familles d'inscrire les enfants sur l'ALSH enfants et/ou adolescents pendant la période estivale - Séparation des groupes pré ados / ados (vie quotidienne, sortie une fois par semaine), afin de se retrouver - Conseil ados / pré ados - La programmation en ligne sur l'espace famille (GUPII) - Informations dans les classes de CM2 des écoles élémentaires de la commune - Support visuel valorisant les loisirs ados	- Fréquentation d'élèves scolarisé en CM2 sur la période estivale - Retour du jeune - Présence régulière du jeune - Epanouissement du jeune - Compréhension des outils de communication par le/les publics

— La journée type (Cf Protocole)

Les journées dans le cadre de l'accueil de loisirs adolescents, s'articulent de la manière suivante : (modulables selon les besoins et les envies des mineurs)

MULTI ACTIVITÉS :
(du lundi au vendredi, avec ou sans mercredi)

- **Demi journées**
13h à 13h30 : accueil des jeunes
13h30 à 16h45 : activités
17h à 18h : goûter / temps libre
18h à 19h : accueil du soir

- **Journées**
Entre 8h30 et 9h, selon la sortie : accueil des jeunes
9h à 18h : sortie
18h à 19h : accueil du soir

SOIRÉES

— Approche pédagogique / Semaine type (Cf Protocole)

ATTENTION : les ateliers peuvent être « tournants » que si le but à atteindre est collectif.

Lundi : Ateliers - **Mardi :** Sortie - **Mercredi :** Activités au choix et / ou intervenants
Jedi : Sortie - **Vendredi :** Grands jeux / Ateliers

ACTIVITÉS DE LA STRUCTURE :

ACTIVITÉS	COEFFICIENT DE PRIORITÉ	PUBLIC CONCERNÉ
Activités manuelles et artistiques / sportives / d'expression / de prévention / collectives / d'environnement / multimédia	2	La totalité des inscrits
Activité ou sortie de détente	1	La totalité des inscrits

— Citoyenneté et socialisation des jeunes

Comment mettre en valeur nos actions ?

Objectif général : élaborer et mettre en place, une charte de la citoyenneté et la socialisation : vivre ensemble, pendant les temps d'accueil de loisirs adolescents

Objectif opérationnel : être capable de poser un cadre, permettant d'interagir librement et activement, avec des attitudes citoyennes

Moyens :

- accompagnement des jeunes par les animateurs
- discussions / échanges (conseil ados)
- définir des valeurs communes à tout le groupe : valeur d'épanouissement (humanisme, développement personnel),

valeur sociale (égalité, équité, amélioration de la qualité de vie), valeur relationnelle (respect, confiance), valeur de conduite (responsabilité, implication),
- Rappel hebdomadaire de manière ludique pour fixer et rappeler les valeurs communes et les actions qui en découlent,

Périodicité : une séance par semaine, le vendredi, au moment du goûter. Pour la 1ère semaine pour les autres semaine à définir avec les jeunes.

Évaluation :

Vivre ensemble du groupe, participation et implication dans la vie quotidienne... (quantitatif et qualitatif)

— Projet intergénérationnel

Les rencontres intergénérationnelles sont des moments forts qui visent la citoyenneté de chacun, à maintenir et développer les liens sociaux, et s'inscrire chacun dans notre société quel que soit son âge. Le projet repose sur les valeurs partagées.

Les jeunes vont pouvoir prendre conscience des différences, de la notion du temps qui passe et du respect entre les âges. C'est source également pour eux d'une transmission de savoir : savoir-faire et savoir-être.

Les personnes âgées, vont se sentir valorisées en partageant leurs expériences, leur vécu et vont être stimulées socialement et de manière cognitive parfois. Cela permet de rompre leur isolement social et de lutter contre la solitude.

Pour les deux, ce sont des moments agréables et riches, de découverte de l'autre !

Le projet intergénérationnel a pour but :

- De créer des liens solides entre les jeunes et les aînés, une relation totalement basée sur la confiance et le respect. Il s'agit pour les nos séniors sont souvent considérés comme de véritables encyclopédies,

- De transmettre des valeurs (le sens de la famille, l'honnêteté, l'humilité, l'histoire de la famille...), de conter leurs expériences et souvenirs de vie,
- De partager leurs savoirs, etc. Les adolescents quant à eux apprécieront le temps passé et apprendront beaucoup des aînés.

Enjeux pour les aînés :

- Partager son expérience de vie et son savoir
- Développer un sentiment d'utilité envers les plus jeunes
- Briser l'isolement
- Faire des rencontres

Enjeux pour les jeunes :

- Acquisition des connaissances
- Réduire des stéréotypes négatifs concernant les anciens
- Développer un sens des responsabilités sociales envers les plus âgées
- Acquérir une estime de soi

PROJET D'ACTIVITÉ

Partant des objectifs cités ci-dessus pour les activités intergénérationnelles intéressantes, on peut citer :

Les liens sont renforcés à travers ces idées d'activités intergénérationnelles.

- Raconter l'histoire, les plus jeunes peuvent apprendre des anciens l'histoire de leurs ancêtres, de leur village, du patrimoine...
- Apprendre à utiliser les nouvelles technologies. Ici, les adolescents transmettent leur connaissance sur l'utilisation des appareils informatiques (ordinateur, téléphone, tablette...) qui constituent leur principal mode de communication ; Les jeux d'antan et d'aujourd'hui
- Le volontariat. Aucune obligation de part et d'autre : chacun est libre de participer ou non aux activités intergénérationnelles, et l'on demande toujours aux jeunes leur avis.
- Apprendre des chants et des pas de danse traditionnelle dans une ambiance des plus amusante, les grands-parents esquissent quelques pas afin de montrer aux jeunes comment se dansent leurs musiques locales et eux en retour découvrent un style d'une autre époque.

VALORISATION DE NOS PRODUCTIONS

Partant du principe qu'à chaque rencontre, des photos, des vidéos marqueront les moments et les émotions, les différents ateliers (créatifs, chants, danse...) laisseront à chacun et chacune la libre création de la retranscription de leur œuvre.

- Magasin Municipale
- Nice Matin
- Site de la Ville
- Instagram Jeunesse
- Outil de communication (papier, média ou autres)

— Fiche activité

Activité :

.....

.....

Date :

.....

Lieu :

.....

Objectif général :

.....

.....

Objectif opérationnel :

.....

.....

Moyens :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

— Charte de l'animateur



Parce qu'on partage les mêmes valeurs :

- | | | | |
|-----------------|-----------------|---------------------|---------------|
| - Disponibilité | - Joie de vivre | - Convivialité | - Partage |
| - Bienveillance | - Empathie | - Solidarité | - Responsable |
| - Écoute | - Entraide | - Professionnalisme | |

Parce qu'on partage les mêmes valeurs :

- Faire preuve d'entraide et de solidarité envers chaque membre de l'équipe sur tous les temps
- Accueillir et intégrer chaque nouveau participant ou encadrant (animateur, intervenant, prestataire...)
- Être capable de s'adapter et de prendre des initiatives tout au long des vacances
- Me tenir informé du contenu de chaque réunion suite à une absence ou un retard (communication et mise en place d'un journal de bord)
- Diversifier et proposer des activités innovantes et variées adaptées aux caractéristiques du public accueilli
- Avoir une réflexion personnelle et/ou commune avant la réunion de préparation de l'accueil de loisirs (activités, projet...)
- Respecter les horaires ainsi que les temps de pauses, afin de garantir le bon fonctionnement du centre et pour garder une bonne cohésion de l'équipe
- Prendre du recul sur les différentes situations, communiquer avec l'ensemble de l'équipe et savoir être objectif
- Être un référent, montrer l'exemple aux jeunes (attitudes et comportements)
- Être motivé et motivant pour assurer la participation active des jeunes sur tous les temps (susciter leurs envies, curiosités)
- Respecter la répartition des tâches établies au préalable et se les répartir équitablement
- Rester professionnels dans toutes situations dans le but de mener à bien les missions qui nous sont confiées.

SIGNATURES :

.....



biot
l'art de vivre

HÔTEL DE VILLE DE BIOT
8, 10 ROUTE DE VALBONNE
06410 BIOT